

DOSSIER D'INSCRIPTION

TREMLIN DE MUSIQUE DE CHAMBRE EN RABASTINOIS

21 juillet 2013

Le dossier d'inscription doit être composé des documents suivants :

- le règlement du tremplin lu et approuvé par le (ou un des) artistes
- la (les) fiche(s) de renseignements entièrement complétée(s)
- un chèque de 20 euros pour les frais de dossier à l'ordre de Chambre avec vues (qui vous sera restitué au cas où votre candidature ne serait pas retenue)
- un CD comportant environ 10 minutes de musique au moins, et/ou un lien vers un site ou un myspace
- une photocopie de la carte d'identité de chaque participant (âgé au minimum de 15 ans)
- une autorisation parentale pour les personnes mineures
- et éventuellement tout autre document que vous jugerez utile (biographies, articles de presse, etc.)

Adresse d'envoi :

Chambre avec Vues
3 quai des Escoussières
81800 Rabastens

Contacts :

Chambre avec vues
05 63 41 82 66 / 05 63 33 78 11 / 05 63 40 12 44
tremplin@chambreavecviews.fr

Le nombre de candidatures est limité à 15. Les inscriptions se clôtureront lorsque ce nombre sera atteint, et au plus tard le **30 juin 2013**

NB : Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

TREMLIN DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU RABASTINOIS

REGLEMENT 2013

Article 1

Le tremplin de musique de chambre du Rabastinois est organisé pour la cinquième année consécutive par l'association Chambre avec Vues, dans le cadre de la cinquième édition du festival « Chambre avec Vues » du 18 au 21 juillet 2013.

Article 2

Le tremplin est ouvert à toutes les formations de musique de chambre, du soliste au quatuor. Chaque participant doit être âgé de plus de quinze ans. Les candidats mineurs devront joindre une autorisation parentale leur permettant de participer au tremplin.

Article 3

Le tremplin se déroulera en trois étapes :

- Réception et validation du dossier d'inscription par courrier/mail de confirmation
- Sélections publiques dimanche 21 juillet 2013 de 9h30 à 13h
- Finale le dimanche 21 juillet 2013 de 14h30 à 16h30

Article 4

Une présélection des dossiers peut être effectuée par le directeur artistique du festival.

Le dimanche 21 Juillet 2013, lors des sélections publiques, les formations inscrites passeront chacune devant le jury pour présenter un programme de 10 minutes.

5 formations seront retenues par le jury à l'issue de ces sélections.

La finale aura également lieu le dimanche 21 Juillet 2013 à Rabastens.

Les 5 formations en lice, retenues lors de la première étape, présenteront chacune un nouveau programme de 20 minutes pour la finale.

Article 5

A l'issue de la finale, quatre prix (cumulables) seront décernés : deux prix de 500€ chacun ainsi que deux "prix" spéciaux :

- Grand Prix du jury (500€ pour le soliste ou la formation et une programmation rémunérée au cours du festival lors de l'édition 2014)
- Prix d'encouragement (500€ pour le soliste ou la formation)
- Prix du public (une programmation rémunérée au cours du festival lors de l'édition 2014)
- Prix Jeune public (une programmation au cours de l'année scolaire 2013-2014, la rémunération étant fonction du nombre de musiciens mais plafonnée à 1500€ et 150€ maximum de frais de déplacement)

Par ailleurs, les gagnants du Prix du public et du Grand Prix du jury seront invités à rejouer une pièce d'une durée de 3 à 10 minutes maximum, de leur choix, à l'occasion de la soirée de clôture du festival 2013 (21 juillet à 19h30) afin d'être présentés au public en vue de l'édition 2014.

Article 6

Le jury sera composé de professeurs et grands musiciens, musicologues, journalistes, programmeurs de salle et de festival de musique classique, mélomanes avertis, de jeunes élèves d'écoles de musique, et enfin, l'ensemble du public aura la possibilité de s'exprimer pour décerner son prix.

La composition définitive du jury 2013 sera arrêtée en juin et consultable sur le site de Chambre avec Vues. Toutefois, son éventuelle modification partielle ne saurait remettre en cause sa légitimité, ni l'inscription des candidats.

Pour information, le jury **2012** était composé de :

- **Omer Corlaix**, journaliste à France Musique, éditeur, Paris
- **Hubert Stoecklin**, journaliste à culture31.com, Tarn
- **Claudine Simon**, musicienne, pianiste, Lyon
- **Sylvie Gérin**, agent, attachée de presse du festival de « Musique sur Ciel » à Cordes sur Ciel
- **Laurence Larrouy**, Co-programmatrice et coordinatrice du festival « Passe ton Bach d'abord » à Toulouse
- **Patrick de Chirée**, Président et Directeur artistique du Festival « Éclats de Voix » dans le Gers
- **Bernard Alquier**, professeur de trompette de l'école de musique de Rabastens
- **Jean-Louis Vaysse**, mélomane averti, Buzet-sur-tarn
- **François Gaumont**, mélomane averti, Couffouleux
- **Laurent Chesneau**, élu à la Culture de Rabastens, mélomane averti
- 4 adolescents élèves musiciens d'écoles de musique.

Article 7

L'entrée est gratuite pour le public. En outre, le public sera lui-même convié à s'exprimer lors de la finale en élisant son interprète préféré.

Article 8

Le montant de l'inscription à ce tremplin est fixé à 20 euros.

Toute inscription implique l'acceptation entière du règlement.

Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas de non respect de l'une de ces clauses.

La décision du Jury est totalement libre, personnelle et irrévocable, aucune contestation de cette décision ne sera possible.

En cas de désistement de la part du candidat, le montant de l'inscription pour frais de dossier ne pourra lui être remboursé, et cela pour quelque raison que ce soit.

Ce règlement doit être lu, approuvé et signé par le responsable de la formation participante.

Date et Signature du (des) participant(s)

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »

TREMPIN DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU RABASTINOIS 2013

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE L'ENSEMBLE

NOM DE L'ENSEMBLE * :

NOM DU RESPONSABLE* :

TELEPHONE* :

EMAIL :

SITE INTERNET :

DATE DE CREATION* :

ORIGINE ET HISTORIQUE* : joindre une courte biographie ou un dossier de presse.

COMPOSITION INSTRUMENTALE DE L'ENSEMBLE* :

OEUVRE(S) INTERPRETEE(S) POUR LE TREMPIN :

- Sélections :

- Finale (si retenu) :

PHOTO :

TREMLIN DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU RABASTINOIS 2013

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE

Veillez renseigner pour CHACUN des musiciens la fiche ci-après :

NOM DE L'ENSEMBLE :

NOM* :

PRENOM* :

DATE DE NAISSANCE* :

ADRESSE *:

EMAIL :

TELEPHONE* :

INSTRUMENT(S) PRATIQUE(S)* :

PHOTO :

* Champs à renseigner obligatoirement